

COMPTE RENDU DU CONSEIL DU GOUVERNEMENT
DU 23 RABII I 1433 (16 FEVRIER 2012)

*

Le conseil du gouvernement a approuvé les projets de textes et accords internationaux suivants :

PROJETS DE LOIS

1°- Projet de loi n° 04-12 relative à l'agrégation agricole.

2°- Projet de loi n° 03-12 relative aux interprofessions agricoles et halieutiques.

3°- Projet de loi n° 05-12 réglementant la profession de guides de tourisme.

sous réserve de tenir compte des quelques observations soulevées par certains ministres, en ce qui concerne les projets de lois susmentionnés.

PROJET DE DECRET

♦ Projet de décret n° 2-12-48 abrogeant le décret n° 2-89-592 du 1er jourmada II 1410 (30 décembre 1989) instituant au profit de l'office national des aéroports une taxe parafiscale dénommée «Taxe d'équipement aéroportuaire» tel qu'il a été modifié par le décret n° 2-92-1028 du 4 rejeb 1413 (29 décembre 1992).

ACCORDS INTERNATIONAUX

1°- Statuts de l'Agence internationale pour les énergies renouvelables (IRENA), faits à Bonn le 26 janvier 2009.

***Projet de loi n° 06-12 portant approbation desdits statuts mentionnés ci-dessus.**

2°- Accord relatif aux services aériens, fait à Rabat le 26 septembre 2011, entre le le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de la Guinée Bissau et l'Annexe relative au tableau des routes.

***Projet de loi n° 07-12 portant approbation desdits Accord et Annexe mentionnés ci-dessus.**